



CIRCULAIRE DE RENTRÉE

ANNÉE 2024/2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les enseignants :

TPS/PS : Céline HUBERT (lundi/mardi), Christèle LE BOLLOCH (jeudi / vendredi)
MS : Anne-Laure DESHAYES
GS : Jeanne CHANTREL (lundi), Marie-Solène LETOQUEUX (mardi/jeudi/vendredi)
CP : Eugénie VILLARD
CP/CE1 : Aurélie TENCÉ accompagnée de Clara VALLEE (stagiaire en professorat)
CE2 : Sébastien GODDE-LOOTEN
CM1 : Annie BEAUDOUIN-PITTONI
CM2 : Marie-Claude DANDIN (lundi, mardi, jeudi) et Céline HUBERT (vendredi)
ULIS : Sandrine MAILLARD (lundi /mardi/vendredi) et Céline HUBERT (jeudi)
ASH : Anaïs PREVOST (en conge maternité jusqu'en janvier) , remplacée par Emilie GERVAIS

Autres membres de l'équipe éducative :

Secrétariat/comptabilité : Laurence CORBIN

- lundi et jeudi matins de 7h30 à 11h45
- mardi après-midi de 13h00 à 18h00
- vendredi après-midi de 13h00 à 17h00

Accueil, cantine, garderie, surveillance, ménage :

Laurence CORBIN, Aurélie EVE, Diabou RAULT, Caroline MASSY

ASEM :

- TPS/PS : Lorane DALLE
- MS : Isabelle BOUVET
- GS : Caroline MASSY (le matin)

AESH :

Nelly BONDOT en ULIS , Ophélie COLIN, Céline DEMAREST, Emmanuelle JOFFRE, Solène LEGENDRE, Nathalie PRUDOR.

TARIFS :	Maternelle	Primaire
Note de rentrée (1) :	34,00 € pour le 1 ^{er} enfant de la famille pour l'année 26,00 € pour le 2 ^{ème} 21 € pour le 3 ^{ème} Gratuité pour les suivants	
Contribution familiale par mois / par enfant	Au choix : 25.30 € / 29.90 € / 35.50 € (demi-tarif à partir du 3 ^{ème} enfant)	
Assurance individuelle scolaire et extra-scolaire(2)	8 € par enfant et par an (document ci-joint)	
Garderie (payante de 7h15 à 8h00 et -de 16h45 à 18h45 (L-M-J) -de 16h45 à 18h30 (V))	Matin jusqu'à 8h00 : 0.50 € forfait + 0.35 € par ¼ d'heure Soir : 0.70 € par demi-heure (16h45/17h15- 17h15/17h45-17h45/18h15-18h15/18h45) 2 € le ¼ d'heure entamé à partir de 18h45 le lundi/mardi/jeudi, à partir de 18h30 le vendredi.	
Etude (lundi/mardi/jeudi) (obligatoire pour le primaire)	1,65 € Facturation dès le début de la plage horaire.	
Cantine	5.35 € le repas	5.62 € le repas
Cotisation APEL (Facultatif)	22,00€ par famille par an	

(1) cette note est nécessaire pour compléter la participation communale. Elle permet de financer les abonnements, la cotisation UGSEL, les petits déplacements, les spectacles éducatifs (marionnettes, films, concerts...), les équipements divers, les travaux manuels, différents intervenants...

(2) Cette assurance est globale, elle est facturée en septembre.

Les familles fougeraises et en ULIS peuvent bénéficier d'une aide de la part du CCAS suivant les revenus. Le document à remplir et à nous rapporter est en ligne sur le site de l'école.

Prendre rdv au CCAS à partir du début août.

Des factures réelles concernant la contribution familiale, les garderies, les études, la cantine, les voyages.... seront établies chaque mois. Il est possible de régler par prélèvement ou par virement (merci de nous demander un RIB)

Chaque facture est en ligne sur le portail NOEFIL via l'adresse mail du responsable financier (un seul par famille), vous recevrez une notification dès l'envoi.

La facturation de la garderie commence à 16h45 et est stoppée à l'annonce du départ de l'enfant. Il sera donc important de signaler le départ de votre enfant au personnel de garderie car à défaut, la facturation courra jusqu'à 18H45.

En cas d'**urgence pendant la garderie du soir** (retard après 18h45 (lundi, mardi, jeudi ou après 18h30 le vendredi) et uniquement dans ce cas, vous pourrez dorénavant appeler le **07 67 20 09 40**. Nous vous remercions de bien respecter le côté URGENT DE VOS APPELS.

Direction : Madame LE BOLLOCH est disponible les jours de sa décharge de direction les lundis et mardis. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Associations : (au sein de l'école)

Organisme de Gestion de l'école (**OGEC**) présidé par Monsieur Gérard LAMBERT

Association des Parents d'élèves (**APEL**) présidée par Madame Jocelyne COURCOUX

NOEFIL :

Portail vous permettant de trouver vos factures (attention plus d'envoi par mail ni de format papier), les certificats de scolarité, les menus et autres informations. Quand celles-ci sont importantes à lire, vous recevrez une notification.

Les nouvelles familles recevront, fin août, un mail contenant un lien leur permettant de créer leur compte et ainsi d'accéder à ce portail. Attention, le lien n'est valable que 48 heures.

Eveil à la foi :

Assuré par les enseignants dans toutes les classes.

Langues :

Des enseignants habilités assurent l'apprentissage de l'anglais dans les différentes classes dès le CP.

Education physique et sportive :

Selon les années : Hand-ball, badminton, endurance, gymnastique, rugby, tennis de table ...dans des structures mises à disposition par la commune ou le collège Jeanne d'Arc.

Piscine pour les élèves du CP au CM2.

Projets :

Les classes participent à des projets dans le domaine des arts, du patrimoine... proposés par la commune de Fougères.

Sorties :

Tous les élèves (sauf les TPS nés en 2022) partent en sortie de fin d'année ou en classe de découverte.

Cantine : Les repas ont lieu sur trois services dans le réfectoire de l'école (11h45 maternelle/ 12h15 primaire / 12H45 primaire)

Maternelle : TPS/PS, en traçant une croix, les parents inscrivent leur enfant sur le tableau dans la salle d'accueil des PS, l'enfant (aidé par ses parents) s'inscrit à la cantine en mettant son étiquette dans le plateau du cuisinier.
MS, inscription par les parents sur le tableau dans la salle de jeux, puis en classe par les enfants (tableau je suis présent et je mange à la cantine).

GS, inscription par les parents sur le tableau dans la salle de jeux.

Une croix correspondant à une facture, faire attention de ne pas faire les croix en avance car votre enfant peut être malade et la cantine serait quand même comptée.

Primaire : chaque enfant s'inscrit à la cantine entre 8h30 et 8h45. **Attention, si votre enfant est en retard pour l'appel mais mange à la cantine, merci de nous le préciser avant 9h00.**

Attention, il n'y a pas de serviette papier en restauration pour les enfants du primaire. Chaque enfant est invité à apporter sa serviette de table dans un petit sac en tissu chaque lundi. Les serviettes ramassées dans leur sac en tissu individuel seront stockées par classe dans une caisse. Le vendredi, les enfants ramèneront leur serviette à laver et leur petit sac en tissu. (Nous ne conseillons pas de sac plastique car si la serviette est humide, cela risque de prendre l'humidité)

ATTENTION : Aucun élève n'est autorisé à avoir d'objet connecté dans l'enceinte de l'établissement. Si c'est le cas, l'objet en question sera confisqué.

Merci d'éviter de donner à votre enfant des objets de valeur, nous n'en sommes pas responsables.

LES REUNIONS DE CLASSE

classes	dates	horaires
TPS/PS	Vendredi 27 septembre	18h30
MS	Vendredi 27 septembre	18h30
GS	Vendredi 27 septembre	18h30
CP	Vendredi 20 septembre	18h30
CE1	Vendredi 20 septembre	18h30
CE2	Vendredi 20 septembre	18h30
CM1	Vendredi 13 septembre	18h30
CM2	Vendredi 13 septembre	18h30

LES VACANCES SCOLAIRES

	Calendrier
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024
TOUSSAINT	Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024 (le matin)
NOEL	Du samedi 21 décembre 2024 Au lundi 6 janvier 2025 (le matin)
HIVER	Du samedi 8 février 2025 au lundi 24 février 2025 (le matin)
PRINTEMPS	Du samedi 5 avril 2025 au mardi 22 avril 2025 (le matin)
Pont de l'Ascension	Du mercredi 28 mai 2025 Au lundi 2 juin 2025 (le matin)
Sortie des élèves	Vendredi 4 juillet 2025 (le soir)

ACCÈS À L'ÉCOLE

- Petit rappel : les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.

Concernant la circulation rue Jeanne d'Arc :

- fermeture à la circulation de la rue Jeanne d'Arc tous les matins de 7h40 à 8h10 et tous les soirs de 16h30 à 16h45.

Concernant le stationnement rue des récollets

- Il est strictement interdit de se garer sur le parking du foyer Rebuffé sous peine d'amende.

horaires	Portail rue Jeanne d'Arc	Portail rue des récollets
7h15/7h40	OUVERT	OUVERT
7h40/8h10	OUVERT (Accès qu'à pied)	OUVERT
8h10/8h30	OUVERT	OUVERT
8h30/12h00	Ouverture par interphone	FERMÉ
12h00/12h15	FERMÉ	OUVERT
12h15/13h15	FERMÉ	FERMÉ
13h15/13h30	OUVERT	FERMÉ
13h30/16h00 (lundi/jeudi) 13h30/16h30 (mardi/vendredi)	Ouverture par interphone	FERMÉ
16h/18h45 (lundi/jeudi) 16h30/18h45 (mardi) 16h30/18h30 (vendredi)	FERMÉ	OUVERT

HORAIRES DE CLASSE :

lundi	mardi	jeudi	vendredi
8h30/12h00	8h30/12h00	8h30/12h00	8h30/12h00
13h30/16h00	13h30/16h30	13h30/16h00	13h30/16h30

Etude (afin de ne pas perturber l'étude, merci de ne pas venir récupérer votre enfant avant 17h15 et le faire sans bruit)

lundi	mardi	jeudi
16h45/17h45	16h45/17h45	16h45/17h45

COUPONS ABSENCE :

- Ces coupons (de la PS au CM2) sont soit dans le cahier de liaison soit dans l'agenda de votre enfant, merci de les remplir et les remettre à l'enseignant pour justifier chaque absence.

MODE DE GARDE DU MERCREDI

Le matin :

L'accueil du mercredi matin est assuré par l'association les papillons du mercredi et a lieu à l'école Saint Joseph (2 place Lariboisière). Pensez à inscrire vos enfants (au minimum une semaine en avance) via l'adresse :

lespapillonsdumercredi@gmail.com en précisant les informations suivantes : Nom/prénom/âge/école d'origine/.

Suite à ce mail, vous recevrez un lien avec un identifiant pour inscrire votre enfant sur la plateforme Neothys.

La circulaire en ligne sur le site de l'école (à partir de fin août) dans l'onglet « documents administratifs » vous apporte tous les renseignements nécessaires.

L'après-midi :

L'accueil du mercredi après-midi se fera au centre de loisirs municipal à l'école de la Forairie

La circulaire de la mairie en ligne sur le site de l'école (à partir de fin août) dans l'onglet « documents administratifs » vous apporte tous les renseignements nécessaires.